



## Surveillance réglementaire des hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'air ambiant sur le site du Donon - Evolution sur la 1ère année de mesures en date du 25/02/19

Appareil de mesures : préleveur actif haut débit (Digitel)

Norme suivie pour le prélèvement : NF EN 12341

Norme suivie pour l'analyse : NF EN 15549

Durée du prélèvement : 24 heures

Fréquence d'échantillonnage : 1 jour sur 6

Matrice : air ambiant, fraction particule PM10

Lieu de mesures : Donon (Dept.67)

Unité : ng/m<sup>3</sup>



Résultat inférieur ou égal à la limite de quantification : Application de la LQ/2 selon règles définies par le guide IPR\*

Validation des données : les mesures 2019 représentées sont validées techniquement et environnementalement mais feront néanmoins l'objet d'une dernière validation dès lors que tous les prélèvements de l'année 2019 auront été réalisés.

\*Implementing Provisions on Reporting (dispositions d'exécution sur la déclaration des données)

ng/m <sup>3</sup>	Moyenne glissante des 12 derniers mois	Valeur cible année civile
B(a)P au 25/02/2019	0,05	1

Evolution des concentrations moyennes 24h en benzo(a)pyrène des 12 derniers mois sur le site du Donon

